



## Sommaire

- P3 Conseil Municipal du 13/11/17
- P4 Conseil Municipal du 20/12/17
- P7 PACS
- P8 Les fêtes de fin d'année en images
- P9 C a n t i n e - Défibrillateur - CO2
- P10 Commémoration du 11 novembre
- P12 Bibliothèque
- P13 Danse africaine
- P14 Comité des fêtes
- P16 Evasion gontardienne
- P17 Au pain retrouvé
- P18 Amicale laïque
- P22 Un peu de civisme
- P23 Nouveaux habitants - Etat Civil - Agenda
- P24 Infos pratiques

Mesdames, Messieurs,

*Cette année nous devons renouveler l'équipe d'élu(e)s du Conseil Municipal Jeunes. Seulement trois enfants se sont portés candidats et je les remercie pour leur implication. Toutefois faute de candidatures suffisantes, cette année encore, il ne sera pas possible d'organiser les élections.*

*Nous le regrettons car c'est une réelle école de la vie pour nos plus jeunes. Les équipes précédentes nous ont prouvé qu'elles avaient des idées intéressantes dont certaines ont abouti pour le plus grand plaisir de tous comme le parcours de santé qui est très fréquenté et la mise en place des panneaux de sécurité. Malheureusement nous sommes impuissants face à ce désintérêt.*

*Non sans mal, le Comité des Fêtes a pu constituer une équipe suffisamment étoffée pour repartir ; nous souhaitons une pleine réussite à la nouvelle équipe et à son nouveau président Jean Christophe CAMBON. Nous continuerons comme pour les autres associations, à soutenir techniquement, logistiquement les projets et aussi financièrement lors de la répartition des subventions.*

*Nous sommes en hiver et La Berre est toujours aussi sèche que cet été !*

**janvier 2018**

**bulletin municipal n°63**

[www.les-granges-gontardes.fr](http://www.les-granges-gontardes.fr)

*Je ne sais pas de quoi seront faits les mois à venir en terme de pluviométrie mais quoi qu'il en soit, la ressource naturelle est déjà très fragilisée ; il convient d'être toujours aussi économe avec l'eau comme avec toutes les énergies.*

*L'arrêté préfectoral n°26-2017-11-13-002 en date du 13 novembre 2017 portant restriction provisoire de certains usages de l'eau dans le département de la Drôme est toujours d'usage.*

*Ce dernier trimestre a été marqué par l'enquête publique du PLU et de l'agitation qui s'est faite autour de la zone Ui.*

*Nous sommes en démocratie et à ce titre chacun a le droit de penser ce qu'il veut, d'être d'accord ou pas d'accord, ce que je respecte. En revanche, il y a une chose que je ne supporte pas, ce sont les mensonges, la désinformation et l'irrespect.*

*A ce titre, l'équipe municipale et moi-même continuerons de répondre en temps et en heure aux « y a qu'à, faut qu'on... » de certains qui se cachent derrière Internet et qui ne participent même pas à la vie du village ! C'est quand même un comble que de recevoir des leçons d'une minorité invisible et absente.*

*L'intercommunalité Drôme Sud Provence vient de connaître un nouvel épisode malheureux avec la démission de son président ; c'est le deuxième échec en quatre ans !*

*Ce qui devait apporter plus d'équité sur le territoire pour l'ensemble de nos concitoyens s'est transformé, sous la contrainte de l'Etat, en une coquille quasiment vide qu'il faut malgré tout financer !*

*Tant que l'élection du bureau sera politique, tant qu'il n'y aura pas une entente entre les deux voire trois plus grandes villes, la confiance des petites communes ne sera pas gagnée ; cela ne fonctionnera pas si on reste sur le même schéma.*

*C'est peut-être utopique de ma part de considérer que pour la prochaine élection, comme cela aurait du être le cas pour les deux précédentes d'ailleurs, le bureau doit être constitué par une seule liste collégiale où se retrouvent les maires des trois plus grandes villes qui représentent plus de la moitié de la population secondés par un juste équilibre entre les onze autres communes. Rendez-vous en janvier pour le prochain épisode.*

*2017 aura été une année bien difficile pour bon nombre d'entre nous ; nous nous sommes malheureusement bien plus rencontrés à l'église et au cimetière qu'autour d'un moment festif. Gage que 2018 soit une année plus souriante, qu'elle soit remplie de santé, de joie et de bonheur pour vous et pour vos proches,*

*L'ensemble des élus se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.*

*Nous vous invitons à assister, comme chaque année, à la cérémonie des vœux que nous organisons le 19 janvier prochain à partir de 18h00 salle des fêtes Maurice Aurelle.*

*Bien cordialement.*

*Michel APROYAN*

*Maire*



# La Vie du Conseil

## Compte rendu du conseil municipal du 13 Novembre 2017

### Eclairage Public

Le conseil municipal a décidé que **l'éclairage public sera éteint de minuit à cinq heures du matin toutes les nuits**. Cette action s'inscrit dans le cadre de la loi qui demande de lutter contre la pollution lumineuse. Elle permet aussi de contribuer aux économies d'énergie et de maîtriser la demande d'électricité. Elle aura un impact non négligeable sur le budget de l'éclairage public qui sera diminué de 45%, soit plusieurs milliers d'euros par an. Les horaires ont été fixés après enquête auprès des autres communes ayant mis en place cette extinction.



L'expérience des communes voisines et de la gendarmerie montre aussi que les actes délictueux dans les villes éteignant l'éclairage la nuit sont en baisse car il est plus facile de repérer une personne avec une lampe dans le noir.



### Budget

Pour faire face à la suppression des emplois aidés et à l'augmentation du fond de péréquation (dispositif qui a pour but de réduire les inégalités entre les communes riches et celles moins riches), le réajustement de plusieurs lignes budgétaires a été réalisé.

Le paiement différé d'une partie des travaux liés à la station d'épuration a nécessité une modification du budget de l'eau.

### Salle du Moulin

Pour répondre à une demande croissante de location de la salle du Moulin afin d'organiser des manifestations diverses, un règlement de la salle ainsi que des tarifs de location ont été fixés :

- \* Week-ends (remise des clés le vendredi et restitution le lundi) :
  - Association communale, intercommunale ou ayant une activité dans la commune hors convention spécifique : GRATUIT
  - Toute autre demande : 100 €
- \* La journée en semaine (remise des clés le lundi matin au plus tôt et restitution le vendredi après-midi au plus tard) :
  - Association communale, intercommunale ou ayant une activité dans la commune hors convention spécifique : GRATUIT
  - Toute autre demande : 50 €

La salle du Moulin ayant été réservée par une habitante du village avant cette délibération, le conseil municipal décide exceptionnellement de fixer le tarif de cette location à 30 €.

Suite à la remarque du Trésor Public, les règlements de mise à disposition des salles sont modifiés pour supprimer le versement du chèque de caution et pour définir un nouveau mode de paiement. Désormais un titre de recette du montant total de la location sera émis dès la demande de réservation. A la réception de ce titre de recette, le locataire paiera au Trésor Public, comme arrhes, 40 % du montant de la location qui deviendra alors effective. Les 60 % restant seront payés à l'issue de la location.



## La Vie du Conseil

### **Enquête Publique : Autorisation de construire un entrepôt de stockage et de logistique sur la Commune de Donzère**

La Société FAUBOURG PROMOTION a sollicité une autorisation pour construire un entrepôt de stockage et de logistique sur la commune de Donzère – zone des éoliennes. Une enquête publique a eu lieu du 10 novembre 2017 au 11 décembre 2017 au titre du dossier réglementaire. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette installation.



### **Mise à jour de la longueur de la voirie communale**

La longueur de la voirie est un des éléments pris en compte dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). Suite à la construction de la nouvelle école "Vallon les Fontaines", la rue du Jonchier a été créée permettant ainsi son accès. Il convient donc, aujourd'hui, d'intégrer cette rue dans le domaine public de la voirie communale et ainsi d'effectuer une mise à jour qui est maintenant évaluée à 4 704 ml.

### **CCDSP : Modification des statuts et transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Schéma Directeur de Distribution d'Eau Potable et Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, trois nouvelles compétences sont attribuées à l'intercommunalité afin de répondre aux obligations de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Le choix de ces nouvelles compétences permet de promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de la prévention des risques d'inondation répondant aux besoins du territoire, d'exercer la compétence Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

La gestion du bassin de la Berre relève de ces nouvelles compétences et y est intégrée.

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence afin de prendre en compte les nouvelles compétences proposées.

### **CCDSP : Toilettage des Statuts – Transfert des compétences optionnelles SPANC et Schéma Directeur de Distribution d'Eau Potable dans le groupe des compétences facultatives**

Sur proposition de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence le conseil municipal accepte la modification des statuts communautaires qui intégreront désormais :

- La mise en place et la gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'ensemble des communes.
- L'élaboration et le suivi d'un schéma directeur de distribution d'eau potable.

## La Vie du Conseil



### Travaux voirie : mur de soutènement les Oliviers et rue du Pont Blanc

Les murs de soutènement au sud du parking des Oliviers et la rue du Pont Blanc sur son côté Ouest subissent des dégradations et menacent de s'effondrer à court ou moyen terme. Le conseil municipal accepte la prévision de travaux pour un montant de 113 820 € TTC. Ces travaux seront subventionnés à 50 % par le Conseil Régional.

---

## Compte rendu du conseil municipal du 20 Décembre 2017

### Budget Commune

Certains travaux de voirie n'étant pas achevés en fin d'année civile, un réajustement des lignes budgétaires est nécessaire.

### Travaux de voirie

Le conseil municipal a accepté l'avenant supplémentaire de 1 980€ lié aux travaux de voirie de la place du Palmier, du Chemin Ferré, de la rue du Jonchier et à la réalisation du plateau traversant. Il y a lieu de réaliser des travaux d'enrobés supplémentaires sur la RD541 et sur le Chemin Ferré. Le marché total s'élève à 48 780 €.



### Vannes et Compteurs

Des travaux de sondages supplémentaires ont été nécessaires pour la mise en place de vannes et compteurs. Le conseil municipal a accepté l'avenant d'un montant de 3 420 € TTC, soit un marché total de 32 940 €.

### Centre médico-scolaire de Pierrelatte

La commune participe au financement des frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Pierrelatte. Il convient de reconduire cette dépense pour l'année scolaire 2017-2018 pour un montant de 41,80 €.

### Etude de faisabilité : Création d'un commerce multi-services

La construction d'un local commercial permettant l'installation d'un multi commerces du type « Bistrot de Pays » reste une priorité pour la commune. Dans ce cadre, l'association « Villages Vivants » a été contactée. Elle a pour objectif la revitalisation des cœurs de villages en milieu rural. Elle mène des études de viabilité des commerces et propose des montages financiers adaptés aux petites communes pour la construction des bâtiments. Suite à plusieurs rencontres et visites du village, l'association a proposé une étude d'opportunité





## La Vie du Conseil

relative à une étude de marché et à une faisabilité immobilière en élaborant plusieurs scénarios et préconisations.

Le conseil municipal a validé le prix de cette étude pour un montant de 4 300 € (TTC).

### **Centre Aéré "Val des Nymphes" : Cahier des Charges 2018**

La commission intercommunale de Pierrelatte, St Paul trois Châteaux, La Garde Adhémar et Les Granges Gontardes s'est réunie afin de définir le cahier des charges du centre aéré pour l'année 2018. Ce centre aéré accueille les enfants âgés de 6 à 14 ans. A cette occasion le bilan financier a été présenté. Il n'est pas nécessaire de modifier le cahier des charges pour l'année 2018. Il a été reconduit sans aucune modification.



### **Nomination d'un représentant au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Berre, de la Vence et de leurs affluents**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CCDSP sera substituée aux communes au sein des assemblées délibérantes des Syndicats de rivières.

Afin que les communes puissent continuer à garder un lien avec les syndicats, il est proposé de nommer les représentants actuels sauf ceux issus de la société civile qui ne peuvent siéger et doivent être remplacés par un élu communal ou intercommunal.

Monsieur Thierry MATHIEU et Monsieur Robert DERYCKE ont été désignés par le Conseil Municipal des Granges-Gontardes pour représenter le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Berre au sein de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence.



### **Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup**

Suite au courrier de l'AMD (Association des Maires de la Drôme), la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du Département de la Drôme a été évoquée lors du Congrès Départemental des Maires à Nyons.

Les communes concernées par le pastoralisme s'inquiètent grandement de l'avenir et de l'équilibre de leur territoire si l'élevage de plein air venait à disparaître. Depuis quelque mois, des collectivités locales du grand Sud Est (PACA et Auvergne-Rhône-Alpes) se sont constituées en association sous le nom de l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales (USAPR), afin d'exprimer leur soutien aux éleveurs et également alerter, mobiliser les pouvoirs publics sur cette situation intenable.

Le Conseil Municipal apporte son soutien à cette démarche en précisant que l'objectif n'est pas l'éradication de l'espèce loup, mais d'inverser rapidement la tendance en défendant, en priorité, les activités humaines.

## PACS

Depuis le 1er Novembre 2017, l'enregistrement de la déclaration du Pacte Civil de Solidarité, sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux mairies.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il est signé dans la mairie du lieu de la résidence commune devant l'officier d'Etat Civil.

Une convention type (cerfa 15726\*02) peut-être téléchargée sur le site [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr).

Les pièces à fournir en mairie sont :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Acte de naissance de moins de trois mois
- Convention de PACS remplie mais non signée
- Déclaration conjointe de PACS (CERFA 15725-01)

Et des pièces complémentaires pour le partenaire sous protection juridique ou né à l'étranger.

Premier PACS enregistré en Mairie entre Angélique BLAISE et Mathieu GIRAUD .  
Félicitations à tous les deux.





*Marché de Noël  
de l'Amicale Laïque*



*Marché de Noël  
du Dôme d'Elyssas*



*Les fêtes de fin  
d'année en images*



*Fête de l'école*



*Concert à l'église de la chorale  
Mistral Chantant*

## Du nouveau à la restauration scolaire

C'est un nouveau prestataire, la société Plein Sud Restauration de Montélier, qui assure la fourniture des repas de la restauration scolaire depuis la rentrée de Septembre.

C'est une entreprise familiale qui favorise les produits frais et de saison.

Les enfants ont pu apprécier les différentes animations proposées lors de la semaine du goût.

Un effort important est déployé pour privilégier l'approvisionnement en circuit court et laisser une grande place aux producteurs locaux, aux produits bio, tout en veillant à des menus variés et équilibrés.

C'est la boulangerie de notre village qui fournit le pain.



## Formation à l'utilisation du défibrillateur

Depuis quelques semaines, le défibrillateur automatisé externe offert par l'amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours du Val de Berre a été installé dans le sas de l'entrée de la mairie.

**Il est ainsi accessible à tous en cas de besoin.**

Les soldats du feu ont proposé à tous les présidents d'association de dispenser une information sur l'utilisation de l'appareil et les bonnes conduites à observer : alerte, massage, manipulation de l'appareil, ..., des mises en situation, qui permettront de sauver un jour une vie.

Nous vous conseillons très vivement de prendre un peu de temps pour visionner le tutoriel que vous trouverez à l'adresse suivante :

[https://www.youtube.com/watch?v=KnrkSKJQ\\_yM&sns=em](https://www.youtube.com/watch?v=KnrkSKJQ_yM&sns=em)

## Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.

**Il n'a pas d'odeur et ne se voit pas.**

Pour votre sécurité, veillez à prendre quelques précautions :

- Aérez au moins 10 min par jour
- Faites vérifier les chaudières et chauffage chaque année

**Toutes les informations sur : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)**





## Commémoration du 11 Novembre

La commémoration du 11 Novembre dans le cadre du centenaire avait pris cette année une toute autre ampleur.

Notre village a eu la chance de pouvoir accueillir l'exposition « Images de la Drôme en guerre », exposition réalisée par les archives départementales. Ce sont plus de 200 personnes et deux classes du village qui ont visité et découvert les différents panneaux permettant de mieux

comprendre comment en Drôme « la société civile de l'arrière » a contribué activement à l'effort de guerre, par son travail, le soutien aux soldats, l'accueil de blessés ou de réfugiés, malgré les restrictions et les peines.

Une soirée conviviale autour d'une conférence animée par Françoise Kern-Coquillat, enseignante au lycée Gustave Jaume, agrégée, docteur en histoire contemporaine et spécialiste de la guerre 14/18 qui a su captiver les personnes présentes en expliquant comment faire des recherches pour retrouver un aïeul disparu pendant le conflit.

C'est autour des trois axes : le travail, le réconfort et la souffrance, que le rôle des femmes a été présenté avec de nombreuses illustrations et documents d'époque .

Suite à l'intervention de Françoise Kern-Coquillat, plusieurs personnes présentes ont souhaité avoir une bibliographie et une sitographie des sources citées.

Voici quelques pistes de lecture.

### **Des livres « généralistes » :**

- Françoise THEBAUD, « Les femmes au temps de la guerre de 14 », Paris, Petite bibliothèque Payot
- Evelyne MORIN-ROTUREAU, « Combats de femmes 1914-1918, pilier de l'effort de guerre »

### **Des livres plus précis :**

- Madeleine CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE : « Les hommes de bonne volonté » Paris, CalmannLévy, 1919





- Madeleine CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE : « Les hommes de mauvaise volonté », Paris, Editions des Portiques, 1931
- LAFON Alexandre et PIOT Céline, « Aimer et travailler »,
- Léonie BONNET, « Une infirmière militaire dans la Grande Guerre », Nérac, Editions d'Albret, 2008.
- Claudia BOURCIER YAPP, « Nos chers blessés, une infirmière dans la grande guerre », Alan Sutton , 2002
- Jean-Jacques SCHNEIDER, « Nicole Mangin, une Lorraine au coeur de la guerre », Editions Place Stanislas, 2011

### **Quelques sites :**

#### **Mémoire des hommes (ouvert en 2003) :**

Ce site est une source prodigieuse. Il vous donne accès à la fiche mémoire des hommes. Il recense tout d'abord les morts, ou tout au moins ceux qui sont déclarés « Morts pour la France ». Vous obtenez la date de la mort et donc l'âge du décès, mais aussi le lieu du décès. Il vous donne le régiment de votre aïeul. Notez la classe, le bureau de recrutement et le numéro matricule, il vous servira pour le deuxième site.

Vous pouvez aussi, parfois, retrouver le lieu de sépulture. Ce n'est pas systématique évidemment, beaucoup sont portés disparus, d'autres reposent dans des cimetières communaux. Si votre aïeul repose dans une nécropole nationale, vous le retrouverez. Vous pourrez savoir l'emplacement où il repose et parfois même les conditions de sa mort en consultant à l'entrée de ces cimetières des résumés expliquant les batailles.

Vous avez accès aux Journaux des Marches et des Opérations (JMO). Avec son régiment, son bataillon et la date de sa mort, vous pouvez retrouver les conditions du décès.

Ce journal était rédigé chaque jour, tout était consigné. Evidemment certains ont disparu, d'autres étaient mal tenus, mais la plupart offrent beaucoup d'informations. Vous pouvez aussi suivre l'histoire générale du régiment en cliquant sur l'historique régimentaire. Dernièrement on a accès aux fiches des fusillés, qui ne sont pas tous réhabilités, c'est en cours. Ils n'ont donc pas la mention « Mort pour la France ».

#### **Le Grand Mémorial (inauguré le 11 novembre 2014) :**

Ce site permet un accès en ligne des archives départementales. Vous pouvez ainsi consulter les registres matricules de votre ancêtre, mort ou non pendant la guerre.

Tous les soldats étaient recensés avec un numéro de matricule, par classe. Leur classe correspond à leur vingtième année. Notez leur bureau de recrutement. Cliquez le département sur la carte du grand mémorial où votre aïeul a été recensé puis choisissez son bureau de recrutement.

Si vous n'avez pas son numéro de matricule, cliquez sur les tables alphabétiques, vous aurez un numéro qui vous permettra de le retrouver. Vous aurez ainsi des informations : portrait signalétique, degré d'études, profession, noms des parents, résidence, détails sur les campagnes militaires, médailles et récompenses, sanctions, blessures et mort s'il est décédé au combat.

D'autres sites, non gouvernementaux, sont des aides précieuses. Ils sont animés par des passionnés, les forums sont très actifs :

- CHTIMISTE FORUM pages 14-18
- Le Crid 14-18, Collectif de Recherche Internationale et de Débat sur la guerre de 14-18



Association « **Autour du livre** »  
Rue des Ecoles  
26290 LES GRANGES

## Autour du livre

L'Assemblée Générale de l'Association « AUTOUR DU LIVRE » s'est tenu le 1<sup>er</sup> décembre 2017 pour la bibliothèque des Granges Gontardes.

Le nombre d'adhérents est stable pour cette année soit 83 personnes dont 48 adultes et 35 enfants.

La cotisation 2018 reste à 5 € pour les adultes et gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Nous remercions les adhérents et villageois pour leurs dons de livres qui nous permettent de faire tourner notre fond adulte et jeunesse, notre fond propre étant d'environ 1600 livres.

La Subvention de la mairie et les cotisations des adhérents nous ont permis d'acheter des nouveautés.

Grâce à la convention avec la Médiathèque de Nyons, notre stock de livres adulte et jeunesse est renouvelé 1 fois par an d'environ 400 livres dans tous les domaines : romans, documents, bandes dessinées, albums jeunesse, contes et gros caractères.

Notre catalogue est à présent consultable en Bibliothèque.

Un vendredi par mois nous organisons toujours une lecture avec les scolaires et un prêt.

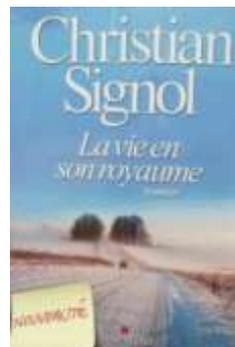
Par le biais de 2 malles - jeux de la Médiathèque, nous avons organisé des activités pour les enfants sur le thème du « Petit Chaperon Rouge » et de la bande dessinée.

En partenariat avec Hélène MOULY, nous avons présenté l'exposition sur la Guerre de 1914-1918 dans la Drôme, prêtée par les Archives Départementales de la Drôme, du 8 au 12 Novembre 2017.

Nous sommes ravis de l'engouement pour cette exposition : pendant ces journées, nous avons accueilli 230 personnes environ et les enfants de l'école primaire du village.

Nous remercions Madame Kern-Coquillat pour sa conférence sur « le rôle des Femmes pendant la Guerre » ainsi que M. Ezan pour sa présentation « *des Monnaie de substitution durant cette période* », Jean Pierre Piet, notre mannequin en habit de « Poilus », Michel Gauthier, M. Guénon, Didier Soulaigre pour le prêt d'objets illustrant le travail dans les tranchées et différentes décorations.

Parmi les nouveautés de la rentrée littéraire de septembre :



En espérant de nouveaux lecteurs petits et grands.



## Les Granges Gontardes au rythme de l'Afrique.

**Il n'est pas trop tard pour vous inscrire : vous serez toujours accueillis à bras ouverts !**

Les jeudis soirs à la salle du Moulin, depuis le mois de septembre, l'**association Weyti** vous propose de vibrer aux sons de la Côte d'Ivoire avec des **cours de djembé** proposés par **Tobi Voli** et des **cours de danse traditionnelle** ivoirienne proposés par **Olivier Fahé**

Un cours d'essai gratuit par discipline vous attend. **Contact** : Magali 06 72 53 37 55



**Weyti, « danser pour garder les pieds sur terre ».**



**Le gala de fin d'année aura lieu le samedi 9 juin 2018 à la Salle des Fêtes des Granges Gontardes.**

**A cette occasion de nombreux stages seront proposés.**



**Nouveau !**

Notre site pour en apprendre plus sur les **cours** et **stages** proposés par l'association et les **manifestations** auxquelles elle participe :

<http://asso-weyti.e-monsite.com>

## Vide Grenier – 17 septembre 2017



Belle journée pour déballer tout ce que le grenier ou la cave compte d'objets oubliés, abandonnés, écartés, rangés, mis de côté... et faire des affaires en les revendant pour leur donner une nouvelle vie.



J'achète... j'achète pas ?

**Le champ de Mars, le terrain de pétanque et le parking de l'école ont pratiquement fait le plein. Ce sont 47 exposants qui ont présenté leur vêtements, bibelots, livres, antiquité... sur près de 250 mètres d'étalage.**

**Une affluence sans discontinuer toute la journée. Acheteurs et badauds sont venus en nombre et ont permis aux vendeurs de réaliser de belles recettes.**

**Alors il vous reste un an pour faire le tri et préparer vos cartons pour venir faire de bonnes affaires.**

**A l'année prochaine.**

## Halloween – 31 octobre 2017



Tremblez ! Tremblez ! Braves gens ! La horde est prête à envahir le village et quémander son tribu de bonbons et autres sucreries !



Arrivée dans la salle des fêtes décorée pour la circonstance avant le partage du butin et de faire la fête.



Le comité des fêtes remercie très chaleureusement toutes les personnes qui ont donné bonbons et autres friandises aux petits monstres.

Allo, allo la marée chassée ? Il se passe des phénomènes étranges dans la commune en cette soirée lugubre.



## Évasion Gontardienne



Après une assemblée générale suivie, le 27 octobre dernier, par 38 adhérents sur 48, nous avons repris nos activités habituelles le jeudi après midi.

Nous sommes tous marqués par l'absence de 3 adhérents qui nous ont quitté ces dernières semaines, ils nous manquent et nous pensons à leurs familles.

Jeudi 14 décembre, repas « sanglier » offert et cuisiné par Marie Jo. Quel délice ! Un grand merci.

Nous partagerons la galette des rois jeudi 11 janvier et les inscriptions pour notre croisière d'un jour sur le Rhône et la Saône le 21 juin prochain sont ouvertes jusqu'à fin février.

Retraités, quel que soit votre âge, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, nous vous attendons.

Pour tout renseignement : D. Vincent 06 84 86 97 25.





## « Au Pain Retrouvé »

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le lundi 27 novembre ; l'assistance était un peu clairsemée avec 18 adhérents présents ou représentés sur 40.

Après avoir rappelé les origines de cette association déclarée en préfecture le 22 novembre 2016, son but, et les différents événements qui se sont déroulés pendant cette année, l'accent a été mis sur les objectifs pour

2018 et les moyens pour les atteindre.

Trois objectifs principaux :

**Meilleure gestion des stocks** : Ce point devrait être amélioré car le boulanger a maintenant l'historique des ventes de l'an passé. Habituer les clients à prévoir leurs commandes pour quantités importantes exceptionnelles.

**Amélioration de la communication** : travail à faire avec la Mairie pour la signalisation extérieure et projet de catalogue illustré, en particulier, des pâtisseries disponibles sur commande.

**Envisager l'élargissement de la gamme de produits proposés** : mouvement déjà amorcé avec les boîtes de nougat, les saucissons, le miel ... mais on se heurte à des problèmes de place, d'où une réflexion à lancer avec les trois partenaires. (Mairie, boulanger, association)

Evidemment, nous n'allons pas laisser tomber nos opérations du dimanche comme l'an dernier : petits pains spéciaux, chocolats de Pâques, mini viennoiseries et, surtout, le déplacement du dépôt de pain au « Rescapé » début septembre.

L'activité de ces dernières semaines a été soutenue avec le premier anniversaire du dépôt de pain le mardi 5 décembre en présence de la presse et le marché de Noël de l'amicale laïque le dimanche 10 décembre au cours duquel nous avons offert 30 brioches portion aux participants.

Nous vous rappelons que nos efforts pour maintenir ce commerce sur notre commune n'ont qu'un objectif : conserver un point de rencontres et de convivialité afin d'aider tous et chacun à trouver sur le village un minimum de services indispensables aux plus fragiles d'entre nous, en particulier les personnes âgées et seules.

Nous avons besoin de votre soutien ; demandez nos bulletins d'adhésion à la boulangère, il vous en coûtera 5€ pour l'année.

Plus nous aurons d'adhérents, plus nous aurons de poids et nos demandes de chances d'aboutir.

**Horaires d'ouverture :**  
**du lundi au dimanche de 7h à 12h30**  
**à l'Agence Postale Communale**

**Contact pour les commandes :**  
**Mme Bonnel - tél 06 60 85 55 83**

**Courriel de l'association :**  
**Contact@au-pain-retrouve.com**

## Une fin d'année sur les chapeaux de roue pour l'Amicale Laïque !!...

L'Assemblée Générale qui a eu lieu en septembre dernier, a vu partir pour d'autres horizons deux précieux membres très actifs, Isabelle GREGOIRE, Présidente, et Cécile GALEA, Trésorière, après 6 années de bons et loyaux services.

Nous les remercions à nouveau pour tout le travail fourni et les actions entreprises, pour la prospérité de l'association et en faveur de nos chères têtes blondes.

Nous leur souhaitons plein de belles choses pour leurs projets futurs et beaucoup de bonheur dans leur vie personnelle.

Cette réunion a aussi permis de constituer un bureau de huit nouveaux membres. C'est une équipe ultra motivée qui a démarré l'aventure dès octobre sur les chapeaux de roue, espérant fédérer un engouement certain auprès des parents, mais aussi des habitants de notre si beau village provençal.

Au cours des cinq derniers mois de l'année 2017, ont été organisés par l'Amicale Laïque :

### ◆ Livraison de fournitures scolaires

Elle a eu lieu durant l'été. Un bon de commande proposait deux kits, avec un prix de 16 à 20 €, et une qualité au rendez-vous. Nous remercions notre partenaire « Bureau Vallée Montélimar » qui a su nous guider dans le choix des articles et nous proposer uniquement des produits de marque.

En prime, l'Amicale Laïque proposait, pour 1€ de plus, la livraison des fournitures dans un Tote Bag, à l'effigie des dessins que les élèves avaient réalisé plus tôt dans l'année.

Cette opération, totalement transparente pour l'association, a été mise en place pour éviter aux parents la corvée des grandes surfaces, mais aussi les prix élevés généralement pratiqués. Elle sera reconduite en mai 2018.

### ◆ Sortie scolaire

Elle s'est déroulée le jeudi 19 octobre 2017 à la Caverne du Pont d'Arc, célèbre reproduction de la Grotte Chauvet, à Vallon pont d'Arc.

L'Amicale a pris 100 % des dépenses à sa charge, soit 1 200 €, comprenant entrées, visite guidée, ateliers, deux autocars et goûters.

Les élèves de tout âge sont revenus conquies par cette visite pédagogique et nombreux sont ceux qui s'adonnent désormais à reproduire bisons et autres crânes d'ours...



### ◆ Boîte aux lettres du Père Noël

Une magnifique boîte aux lettres du Père Noël en bois peinte et décorée, a été conçue par les membres de l'Amicale Laïque.

Elle a élu domicile au point Poste/Boulangerie, du 1<sup>er</sup> au 19 Décembre, pour le plus grand bonheur des enfants. Tous étaient très heureux de déposer leur précieuse liste. Les petits lutins et farfadets ont pu ainsi s'atteler à fabriquer tous leurs jouets pour que le Père Noël les livre au pied de leur sapin !

Un merci tout particulier et un grand bravo à Sébastien Combet pour sa dextérité et sa créativité. C'est notre « directeur artistique » depuis 2 ans déjà. Et, comme beaucoup de personnes bourrées de talent, il travaille dans l'ombre...

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement les membres de l'association « EVASION GONTARDIENNE » qui ont recueilli les courriers des enfants et ont accepté de prendre en charge sur notre demande, les réponses, toutes personnalisées pour chacun des enfants en fonction de ce qu'il avait écrit et/ou commandé ! Trop top ce Père Noël !

Tous les enfants concernés ont donc eu le plaisir de découvrir dès le 21/12/17 à 18h, dans leur boîte aux lettres, un très joli courrier à leur nom, provenant tout droit de La Laponie !!

#### ◆ Création du « tablier des écoliers »

L'association a lancé une fabrication de tabliers avec la complicité des enseignants. Chaque élève avait pour mission en classe, de faire un dessin qui serait imprimé, avec ceux de ses camarades de toute l'école, sur un tablier. C'est sur le thème de la Préhistoire que les enfants du CP au CM2 ont réalisé leur œuvre d'art, tandis que les élèves de maternelle avaient comme consigne de dessiner leur papa ou leur maman... Trop chou !...

**Tabliers en vente à 8 € pièce, 15 € les 2 et 7 € pièce à partir de 3 ou plus. Disponibles en taille enfant ou adulte sans différence de prix. Panachage possible.**



#### ◆ Mini marché de Noël

Une manifestation unissant deux associations gontardiennes :

« L'AMICALE LAÏQUE » qui a animé cette matinée en installant un mini marché de Noël, proposant à la vente, des sapins en bois (de 10 à 25 €) fabriqués à partir de matériaux de récupération, des plantes de Noël (de 1 à 12 €), les tabliers avec dessins des enfants de l'école (de 7 à 8 €) et autres décorations de Noël (de 1,50 à 3 €),...

« AU PAIN RETROUVE », qui offrait à tous les acheteurs du marché de Noël, des brioches « Coquilles du nord » fabriquées par notre artisan boulanger du village (Boulangerie BONNEL – Le Fournil La LAUPIE).



#### ◆ Vente de sapins

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, des sapins naturels de qualité, ont été livrés aux Granges Gontardes pour près de 20 familles du village et d'ailleurs. Tous les Gontardiens se sont vu distribuer, via leur boîte aux lettres, un bon de commande dès le 7/12/17, pour choisir un sapin.

Merci aux personnes ayant aidé à la distribution.

Les villageois avaient pour seule mission de venir retirer leur sapin à diverses dates.

**Nouveauté 2017**, les acheteurs pouvaient choisir leur date de retrait, grâce à l'aide très précieuse des Pépinières Roustant, qui nous ont donné la possibilité d'un approvisionnement tous les vendredis.

Cette vente s'est diversifiée avec des sapins en bois qui ont séduit beaucoup de personnes. Près de cinq familles se sont équipées, le plus souvent, afin d'ornez leur extérieur.



## ◆ Lancement des « gobelet école-écolo »

Par souci écologique, l'Amicale Laïque a mis en circulation des gobelets réutilisables au profit des enfants de l'école.

Ils seront utilisés dorénavant dans chaque manifestation organisée par l'association.

La consigne a été fixée au prix de 1 €.

## ◆ Vente de crêpes au Dôme d'Elyssas

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les membres de l'Amicale Laïque, rejoints par quelques parents et enfants bénévoles, ont tenu un stand de crêpes.

Cette manifestation a failli être annulée par manque de volontaires. Il y a eu des créneaux où le stand n'a pas pu être tenu, et d'autres où il n'y avait qu'un seul vendeur. Difficile lorsque ça tombe à l'heure où les gens se bousculent pour une crêpe.

**Nouveautés 2017** : mise à disposition de gobelets « école-écolo » consignés, pour servir de délicieux chocolats chauds, et déclinaison des crêpes en version salée, afin de satisfaire les estomacs gargouillant de tous les gourmands aux alentours du repas.

Ce sont une centaine de crêpes qui ont été appréciées par les promeneurs déambulant dans ce beau marché de Noël, dans un tout nouvel espace, que nous faisait découvrir Clémentine Bompard et son équipe, grâce aux travaux de « RénoVINTion » entrepris l'été dernier. Merci à eux pour leur accueil toujours très chaleureux.

Les chocolats chauds ont eu un début plus mitigé... seulement une dizaine ont été dégustés.

A la vente, sapins en bois fabriqués à partir de matériaux de récupération, des plantes de Noël, les tabliers avec dessins des enfants de l'école, des décorations de Noël,... en plus des crêpes, chocolats chauds et autres gourmandises...



## ◆ Fête de Noël - Salle Maurice Aurelle :

C'est le vendredi 22 décembre, dès la sortie de l'école, que les festivités ont débuté.

L'Amicale Laïque a offert le **goûter** aux enfants, distribué à 15h45 par les enseignants. La boulangerie artisanale BONNEL des Granges Gontardes, avait préparé pour l'occasion de **bonnes brioches artisanales** pour régaler les enfants !

Et c'est en clôture d'un magnifique spectacle de Noël, intelligemment imaginé par l'équipe

enseignante, que **le Père Noël** a fait son entrée, toujours très attendu, dans la salle des fêtes des Granges Gontardes, faisant écarquiller un tas de petits yeux...

Il a offert à tous les enfants, de beaux cadeaux, pour la majorité, estampillés Montessori, Nature et Découvertes,... qu'ils lui avaient rigoureusement commandés, aidés par leurs enseignants.

Ce sont donc des ballons tout neufs et spécial bitume, des cages de foot, des outils pédagogiques Montessori et autres cahiers d'activités, qui leur ont été distribués, à destination de

leurs salles de classe et de la cour de récréation.

Le Père Noël a remis à chaque élève un goûter de Noël, sur lequel ils se sont littéralement jetés !! Merci à Jean-François Berbon qui se prête rigoureusement à ce jeu de rôle chaque année, avec un réel enthousiasme et un plaisir certain.

La décoration réalisée à base de végétaux et de récupération, a rencontré un tel succès en 2016, qu'elle a été réutilisée mais agrémentée quelque peu. Bienvenue aux cerfs cette année ! Tous les éléments du décor sont à vendre (de 10 à 35 €) sauf les barrières.

Merci aux TAP/Périscolaire pour le décor géant, que nous avons disposé sur le devant de la scène pour mettre en évidence le travail réalisé par les enfants avec leurs animatrices.

**Nouveauté 2017** : marché de Noël, avec foire aux plantes, décorations en bois et plâtre, tabliers école,... Un effort particulier est à souligner pour les fabrications mises en vente (en bois, en plâtre,...) décorés par les enfants dans le cadre scolaire.

La tombola n'était pas en reste non plus. Les gagnants se sont vu recevoir : 2 formules relax au Spa Zenergy d'Allan (98 €), 2 repas complets au Domaine des Méjeonnes (95 €), 1 séance photo au P'tit Boudoir à St Paul 3 Châteaux (50€), -20% de réduction sur un tatouage à l'atelier n°9 à Vaison la Romaine, du vin, des bons coiffeur, esthétique, resto,

des livres, jouets, puzzles, sacs, gobelets, tabliers, ... Merci à tous nos partenaires pour leur participation, qui a permis de réaliser une belle tombola !!...

Enfin, un apéritif a été offert par l'Amicale pour remercier chacun de son implication et pour clore l'année sur une note conviviale, les parents ayant, comme toujours, apporté leur contribution, avec diverses préparations salées ou sucrées.



Merci à tous de faire vivre d'une façon ou d'une autre notre association qui a pour simple but de rendre heureux les enfants, en leur finançant le maximum de sorties (scolaires ou non).

Nous présentons à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2018 !

Amicalement.

L'équipe de l'Amicale Laïque  
[amicalelaïque.gg@hotmail.fr](mailto:amicalelaïque.gg@hotmail.fr)

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Emmanuelle COMBET (Héloïse GS) / Présidente  
Cécile CLUZE (Marcel CP) / Vice-Présidente  
Barbara LEONARD (Maël CP) / Trésorière  
Mélanie PARÉDÈS (Clément MS) / Trésorière Adjointe  
Adeline HERTZ (Emélie GS) / Secrétaire  
Adeline BLACHIER (Gabin PS) / Secrétaire Adjointe  
Johanna BERTELLO-ROUSTANT (Romane CE1 - Louise PS) / Membre actif du bureau  
Danièle GARAGNON (Coline MS) / Membre actif du bureau

## Agenda 2018

### Vendredi 2 Mars 2018 - Carnaval

Défilé des élèves avec leurs enseignants dans les rues du village et goûter offert

### Mardi 1<sup>er</sup> Mai 2018 - Vente de muguet

**\*\*NOUVEAUTE 2018\*\*** Aux Granges, Donzère, La Garde, Roussas et Valaurie

### Dimanche 27 Mai 2018 - Vide dressing

**\*\*NOUVEAUTE 2018\*\*** Sur le Champ de Mars et les terrains de pétanque. Buvette, sandwiches, crêpes, barbes à papa,...

### Mai/Juin 2018 - Opération fournitures scolaires

Destinée aux futurs élèves de Mme FERRARI et de M. GROSJEAN

### Vendredi 22 Juin 2018 - Kermesse

Spectacle des enfants, goûter, stands de jeux, buvette, barbes à papa...

## Un peu de civisme

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter la signalisation en place. Le stationnement abusif et non respecté parking du Piboulet entraine le stationnement interdit devant la boulangerie...

N'hésitez pas à faire quelques pas en vous garant aussi sur la place du Palmier. Cette situation perdure malgré plusieurs informations faites; la gendarmerie est maintenant sollicitée. Tant pis pour les contrevenants !



## Modification du calendrier scolaire

Les cours du 11 mai 2018 sont supprimés. Ils seront rattrapés le mercredi 4 avril 2018 après midi et le mercredi 2 mai 2018 après midi.

## Nouveaux habitants

*Le Rendez-vous des Granges  
leur souhaite la bienvenue*

*Angélique GERMAIN  
Thibault BEYSSEN  
Johan BERT et Jennifer MONZON  
Jérôme ROIG*

## État Civil

### Décès :

M. René KOBİ, décédé le 15/10/2017.  
Mme Mireille KOBİ, née RIEU, décédée le 07/11/2017.

### Naissances :

Shelsy COCUSSE, née le 12/09/2017.  
Anna DENOYELLE, née le 29/09/2017.  
Cornélia SPINNLER, née le 13/11/2017.

### Mariage :

Simon RADICE et Hélène FREITAS, mariés le 06/10/2017.



# agenda

**Vendredi 19 janvier 18h00**  
Salle Aurelle  
**Les Vœux du Maire**

**Vendredi 2 mars**  
**Carnaval de l'école**

**Samedi 10 mars**  
**Journée jeux**  
*Proposé par le Comité des fêtes*

**Samedi 17 mars**  
**Saint - Patrick**  
*Proposé par le Comité des fêtes*

**Mardi 1<sup>er</sup> mai**  
**Vente de muguet**  
*Proposé par l'amicale laïque*

**Cérémonie du 8 mai**

**Dimanche 20 mai**  
**Les Cyclades**

**Dimanche 27 mai**  
**Vide-dressing**  
*Proposé par l'amicale laïque*

**Mercredi 6 juin**  
Salle Aurelle  
**Concert de jazz**

**Mercredi 13 juin**  
Salle Aurelle  
**Concert de jazz**

**29, 30 juin et 1er juillet**  
**Fête votive**



Monseigneur Le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous présentent  
leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2018  
et sont heureux de vous inviter  
à la cérémonie des vœux

**2018**

Vendredi 19 Janvier 2018  
à 18h00,  
salle Maurice Aurelle

Mairie Les Granges Gontardes - 04 75 98 50 80  
secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr  
www.les-granges-gontardes.fr

# Infos - pratiques

## Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

Les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h

Le jeudi de 15h00 à 19h00

☎ 04 75 98 50 80 - Fax : 04 75 98 01 15

Courriel : [secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr](mailto:secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr)

Site internet : [www.les-granges-gontardes.fr](http://www.les-granges-gontardes.fr)

L'agence Postale Communale est ouverte au public :  
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45.  
Départ du courrier à 12h30 - TEL : 04.75.98.57.70

## Les permanences de Monsieur le Maire

ont lieu sur rendez-vous :  
le jeudi de 18h00 à 19h00

**Urbanisme et travaux**  
Monsieur Thierry MATHIEU  
sur rendez-vous



## TRANSPORTS

### Lignes régulières interurbaines

Sud Rhône Alpes Déplacement Drôme Ardèche  
(SRADDA) gère les lignes de bus régionaux.

La ligne 36, Montélimar > Nyons et retour  
dessert la commune des Granges Gontardes par  
un arrêt situé au carrefour des RD133 et RD217.

### Service Marché ROUSSAS ⇄ PIERRELATTE

Circule tous les vendredis sauf jours fériés  
Centre .....8h45 / 11h25  
Logis de Berre .....8h48 / 11h22

*Les fiches horaires **sont disponibles en Mairie**  
ou consultables sur le site de la commune :  
[www.les-granges-gontardes.fr](http://www.les-granges-gontardes.fr)  
rubrique « vivre aux Granges Gontardes »*

**Renseignements : SRADDA 04 75 51 89 69**

### Les Taxis de la Berre

Monsieur Serge ENTAT ☎ 04.75.98.50.98  
☎ 06.88.48.86.46



## ORDURES MENAGERES et TRI DES DECHETS

Les ordures ménagères et les déchets triés (emballages,  
verre et journaux) sont à déposer dans les conteneurs  
prévus à cet effet. Ces points d'apport volontaires se  
situent:

Rue du Jonchier  
Rue des Oliviers  
Rue George Chouleur  
Route du Logis de Berre

**Pour tous renseignements, merci de contacter le  
service déchets de la Communauté de Commune  
Drôme Sud Provence : 04 75 96 06 12**

Les cartons, papiers, végétaux, ferrailles, gravats,  
verres, huiles de vidange et bois doivent être déposés  
dans une des 4 déchèteries de l'intercommunalité  
(Donzère, Malataverne, St Paul-trois-Châteaux, Suze la  
Rousse). **Une carte d'accès à ces déchèteries est  
obligatoire. Elle est délivrée par le secrétariat de  
Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et  
d'un justificatif de domicile.**



## Bibliothèque « Autour du livre »

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00

Mercredi 10h00 à 12h00

Jeudi de 16h00 à 18h30

☎ 04.75.98.01.16

## MEDECINS

Docteur Christian SICCARD ☎ 04.75.98.57.47  
Docteur Sylvie FABRE ☎ 04.75.98.62.71

### Cabinet infirmières

Sylvie CAPUTO et Gaëlle MARCHERAT

66 bis rue des jardiniers

Tel : 06 49 46 83 82

## NUMEROS D'URGENCE

Urgence (Europe).....112  
Samu.....15  
Police.....17  
Pompiers.....18  
SICEC .....04.75.91.50.30  
Gendarmerie.....04.75.51.60.06  
Centre anti-poisons de Grenoble .....04.76.42.42.42  
E.D.F Sécurité Dépannage.....0.810.333.321  
Drogues Alcool Tabac Info Service.....0.800.23.13.13  
Violence conjugale..... 3919